

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. I

MONTREAL, VENDREDI, 28 OCTOBRE 1887

No 8

## FRANCE! CANADA!



### Ligne Bossiere

Sous contrat avec le gouvernement de la Puisseance, faisant le service entre le

**HAVRE et MONTREAL**  
TOUS LES VINGT-JOURS

Le vapeur *Comte d'Eu* (2000 tonneaux) partira de Montréal pour le Havre le 20 octobre environ.

Le vapeur *Iberia* partira du Havre pour Halifax le 1er novembre.

Le vapeur *Rome* partira du Havre pour Halifax le 20 novembre.

### CONNAISSANCES DIRECTES

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre-Miquelon et St-Malo.

Pour les prix du fret et du passage, s'adresser à

**BOSSIERE, FRERES & CIE, Havre,**  
et No 229, rue des Commissaires, Montréal.

## Granger Freres

LIBRAIRES-EDITEURS

PAPETIERS - IMPORTATEURS

1699, RUE NOTRE-DAME

2e porte à l'est de l'église Notre-Dame, Montréal.

Théologie, Sciences et Arts, Littérature, Classiques, français, anglais, latins et grecs. Livres blancs, Impressions, Reliures, Fouritures de bureau.

TELEPHONE 1188.

Flavien J. Granger. Hector A. Granger.

## MORIN & Cie

MARCHANDS DE

Poissons en saumure et salés, Huiles de poisson et de produits des pêcheries

10, RUE DU PORT, MONTREAL.

La compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

1887-Arrangements du printemps-1887

Les vapeurs de cette compagnie voyagent entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit commencent Lundi, 2 mal. Le steamer QUEBEC, capt: Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jedis et Samedis, à 7 heures p. m. de Montréal.

### MONTREAL ET TORONTO.

Commencent le 1er de Juin.

Les vapeurs voyagent entre ces ports quittent tous les jours à 8 heures avant-midi, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston et Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi.

Le steamer TROIS-RIVIERES, capt. Napoléon Colette, partira pour Trois-Rivieres les Mardis et Vendredis, à 1.30 p. m., commençant le 3 mal.

Le steamer CHAMBLY, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 h. p. m., commençant le 3 mal.

Le steamer TERREBONNE, capt. Laforce, partira tous les jours, (dimanche excepté), à 3.30 h. p. m. (le samedi à 2.30 h. p. m.), pour Verchères, arrêtant à Boucherville et Varennes et pour Contrecoeur les Lundis, Mercredis et Jedis.

ALEX. MILLOY, J. B. LABELLE, Sur. du trafic, Gérant. Bureau principal, 228 rue St-Paul.

## REVUE DES MARCHES

### GRAINS ET FARINES

Les marchés d'Europe par suite de la hausse répétée chaque jour depuis une semaine ont offert des avantages aux exportateurs de blés et de farine.

Les demandes ont été fréquentes et de fortes ventes auraient été faites si les exportateurs eussent pu se procurer de l'espace à bord des vaisseaux océaniques actuellement dans le port. Avec les demandes d'Europe nous pouvons ajouter celles pour les provinces maritimes et pour le local. La tendance du blé semble se raffermir, et l'opinion pourrait se tourner de plus en plus vers de plus hauts prix. Nous sommes exposés à voir la saison de la navigation se terminer avec un stock fort réduit et ainsi disparaîtrait pour longtemps peut-être la cause de l'avisement de nos prix. Nous ne pourrions que nous en féliciter au point de vue d'une industrie qui n'a que trop souffert.

En pois les ordres à remplir sont toujours nombreux, mais les prétentions des vendeurs paralysent les affaires. Les avoines sont moins actives.

Nous cotons sur place :  
Blé roux d'hiver du Canada 83c à 85c. blanc d'hiver 83c à 85c, printemps du Canada 83c à 85c, Manitoba sur No 1 00 à 85c; do No. 2, 84 à 85c; du Nord No. 1, 83 à 84c.

Pois: 00 à 74c. par 66 lbs. Avoines: 00 à 32c. par 32 lbs. Seigle 750c. Orge 48 à 55c. Maïs 57 à 58c., droits payés et 51c. en entrepôt.

Patente	34 25 à 4 65
Extra supérieur de choix	4 15
Extra supérieur	4 15
Extra supérieure	3 00 à 0 00
De godt	3 70 à 3 75
Extra du printemps	3 00 à 3 05
Supérieure	3 30 à 3 40
Forté de boulanger du Canada	4 00 à 4 05
do du Manitoba	4 40 à 4 50
do des Etats-Unis	4 40 à 4 60
Fine	3 00 à 3 10
Moyenne	2 60 à 2 70

EN SACS D'ONTARIO	
Medium	1 80 à 1 00
Extra du printemps	1 75 à 1 75
Supérieure	1 50 à 1 60
Fine	1 35 à 1 40
Moyenne	1 20 à 1 30
Forté de boulanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 100 lbs.	4 40 à 4 55
Farine d'avoine, en barils.	4 00 à 4 25
Farine d'avoine granulée, en barils	4 25 à 4 50

### PORC, SAINDOUX, ETC.

La fermeté et la hausse que nous constatons dans notre dernière revue, ne se sont pas maintenues et les cours ont plus que perdu ce qu'ils avaient momentanément gagné, ils sont aujourd'hui de 50c. en baisse. Malgré cette baisse les affaires ont été faibles, les acheteurs croyant à une réduction encore plus forte.

Ce sentiment existe du reste un peu partout, les marchés de Chicago et de Cincinnati sont faciles sans transactions importantes et celui de Liverpool ne montre pas plus de fermeté.

Aux Etats-Unis l'ensemble de la production depuis le 1er mars accuse pourtant une réduction de 100,000 porcs sur ce de l'an dernier et malgré cela les cours sont en baisse d'environ 15c. par 100 lbs. Le prix moyen étant de \$4.25

par 100 lbs. L'opinion générale est que les prix des viandes sont encore trop hauts, pour la saison d'hiver, et les contrats à livrer sont plus que rares. Quoique le temps soit favorable à la rentrée du maïs, les cultivateurs américains ne semblent pas devoir se soucier de garder leurs porcs et il est certain que les envois sur les marchés seront considérables au début de la saison.

### Nous cotons sur place :

Lard canadien, short cut, p. baril	17 50
Lard mess de l'ouest, par baril	17 75 à 18 00
Lard mess de l'ouest short cut, le baril	17 75 à 18 00
Lard mess maigre, le baril	17 75 à 18 00
Jambon, la lb.	0 11 à 0 12
Jambon sous toile, la lb.	0 11 à 0 12
Saindoux de l'ouest, en saux, lb.	0 00 09
Saindoux canadien, en saux	0 11
Lard fumé, en lb.	0 10 à 0 11
Sauces	0 10
Suif raffiné, la lb.	0 04
Carcasses de 100 à 175 lbs.	6 1/2 à 7
" au-dessus	6 1/2 à 6 3/4

### BEURRE.

La position continue à être aussi peu favorable que nous l'indiquons dans notre dernière revue. L'exportation est presque nulle, et en dehors d'une certaine activité, dans la demande locale, absorbant seulement les bonnes qualités, nous n'avons aucune transaction sérieuse à rapporter.

Nous craignons que les vendeurs qui ont refusés des prix satisfaisants, n'éprouvent de fortes déceptions sur les ventes futures. Aux Etats-Unis la position n'est guère meilleure, et les affaires sont comme au Canada restreintes à la consommation locale. De plus les stocks sont lourds et commencent à manquer de fraîcheur ce qui ne peut manquer d'en rendre l'exportation impossible, tout en jetant sur les marchés des qualités qui nuiront beaucoup aux sortes inférieures.

### Nous cotons ;

Crémère	21 à 23
Townships	17 à 21
Morrisburg	17 à 20 1/2
Brookville	16 1/2 à 20
De l'Ouest	15 à 18

### FROMAGE

Nous n'avons malheureusement aucune bonne nouvelle à donner cette semaine. Le cable est fixe à 57 cbs, et on se réjouit presque de cette immobilité, craignant de le voir descendre à tout instant. Nos lecteurs se rappellent que nous avons prédit la réaction à la baisse, mais nous n'avons pas cru qu'elle serait aussi persistante et aussi considérable que les spéculateurs à la baisse le prétendaient.

La position est est d'autant plus mauvaise que nous sommes arrivés à l'époque où l'emmagasinage du stock devient coûteux. Les magasins doivent être chauffés, nécessitent une surveillance constante, et doivent être assurés. De plus les fabricants éprouvent le besoin de réaliser leurs stocks et la conséquence est qu'ils offrent leurs fromages à des prix mêmes au-dessous de ceux que les acheteurs leur offriraient dans les circonstances ordinaires. Nos fabricants peuvent juger de tous les déboirs qui les attendent en spéculant trop sur l'avenir

des marchés, et nous répétons que ceux d'entre eux qui ont éconlé leur fabrication aux cours du jour, seront à la fin de la saison dans une position meilleure que ceux de leurs confrères qui ont préte une oreille trop complaisante aux rapports des spéculateurs.

Aujourd'hui on peut acheter août et septembre à 10 1/2c, et nous avois connaissance d'une vente de 12,000 à 15,000 lbs, faite à ce prix est certainement un prix exorbitant, mais de telles ventes n'en ont pas moins leur influence sur le marc. Le plus grand obstacle au maintien du prix pour septembre est certainement la quantité invendue d'août. Si n'avions sur le marché que septembre et octobre, nous pourrions maintenir nos prix avec beaucoup plus de fermeté.

Nos fabricants ne doivent cependant pas trop se plaindre; leur position est certainement meilleure que celle de leurs collègues des Etats-Unis. Grâce à l'honnêteté de leur fabrication, et à la qualité supérieure, les fromages canadiens jouissent d'une supériorité incontestable sur les marchés anglais. Ainsi le consul des Etats-Unis à Bristol mentionnait dans son rapport que les fromages canadiens se vendaient non-seulement à des prix plus élevés que ceux obtenus par les fromages américains, mais encore à des prix supérieurs à ceux des Cheddar, fabriqués en Angleterre. Le mal dont nous souffrons en ce moment est en somme le résultat des hauts prix, payés cette saison, prix qui ont considérablement diminué la consommation, et qui ont eu pour résultat tout en entretenant les espérances des producteurs au delà des limites raisonnables, d'augmenter considérablement les stocks invendus. Avec la fin de la fabrication, et la diminution des existences les cours pourront s'améliorer quelque peu, mais il est certain que pour le présent nous devons nous attendre à la baisse des cours.

Nous cotons :	
Septembre	11 à 11 1/2
Août	10 à 11
Bon	10 à 10 1/2
Qualité moyenne	9 à 9 1/2

Les ventes faites aux principaux points de concentration, depuis notre dernier numéro ont été comme suit ;  
London, Ont., 22 oct.—23 fabriques ont envoyé 15,000 boîtes dont 1,160 août, et le reste septembre et balance de la saison. Pas de ventes.

Ogdensburg, N.-Y., 20 oct.—Ventes 5,500 boîtes. Ventes 150 à 10 1/2c, 480 à 11c, 120 à 11 1/2c, et 250 à 11 1/2c.

Canton, N.-Y., 23 oct.—Ventes 100 boîtes en vente privée.

Utica, N.-Y., 24 oct.—Ventes 4,425 boîtes à 10 1/2c, 1,222 à 10 1/2c, 1,448 à 10 1/2c, 1,958 à 11c, 450 à 11 1/2c, 175 à 11 1/2c, 1,920 en commission. Le marché est d' en baisse sur celui de la semaine dernière.

Little Falls, N.-Y., oct. 24.—Ventes 120 boîtes à 10 1/2c, 2,400 à 10 1/2c, 2,730 à 11c, 350 à 11 1/2c, 1,300 en commission.

Woodstock, Ont., 26 oct.—Le marché est démorallé, mais les vendeurs tiennent leurs prix fermes à 12 1/2c, prix que les

acheteurs sont loin de vouloir payer. Les offres comportaient environ 10,000 boîtes d'août à octobre, aucune vente. Le marché local a pris quelques boîtes d'août à 12c.

ŒUFS

Le marché est ferme avec bonne demande de 19 à 20c pour œufs frais. Les garantis font 20c, et trouvent rapidement preneurs à ce prix. Les œufs à la chaux sont actifs de 17½ à 18c.

PATATES

Les patates sont généralement rares, et les américains parcourent les campagnes achetant tout ce qu'ils peuvent obtenir à des prix permettant l'exportation. A Saint-Thomas de Montigny on a exporté sur les Etats-Unis 6 chars complets, ainsi qu'au Cap Saint-Ignace, le prix moyen de ces envois est de 30c par minot. Dans les paroisses de Sainte-Anne, Rivière Ouelle et Saint-Pascal, des agents américains ont pris tout ce qu'ils trouvaient à 30, 35 et même 40c, suivant les facilités de transport. Des ventes autour de Montréal ont été faites sur place de 60c à 65c la poche—un minot et demi—et nous avons eu connaissance d'un lot de 400 poches vendu à 70c la poche, mis dans les caves de l'acheteur.

Les prix des patates ne peuvent qu'augmenter avec l'avancement de la saison, la demande est non seulement forte pour les Etats-Unis, mais elle l'est également pour le Haut-Canada, où la récolte est presque totalement manquée. On a peu à craindre l'importation aux Etats-Unis des patates d'Europe, comme cela s'est vu il y a quelques années, la récolte étant en Europe généralement au-dessous de la moyenne. Nous croyons que les cultivateurs compenseront la faiblesse de leur récolte de patates, par les prix qu'ils en obtiendront.

POMMES

Le marché est très actif avec bonne demande locale, et un certain mouvement d'exportation. Les transactions de la semaine ont été très fortes et ont porté des lots très considérables. Les fruits d'automne sont presque tous épuisés, et les prix des fruits d'hiver deviennent plus stables avec beaucoup de fermeté. Nous cotons: fruits d'automne \$1.75 à \$2.25; de l'hiver \$2 à \$2.50 fameuse \$2 à \$3.00.

FOIS, PAILLE, ETC.

Les marchés ont été très fermes cette semaine, d'autant plus fermes que le mauvais état des chemins a considérablement réduit les réceptions. Sous ces influences les prix ont subi un mouvement de hausse et nous cotons le foin suivant qualité de \$8.00 à \$10.00 les 100 bottes.

En foin pressé la demande est également excellente, et nous ne cotons les prix de la semaine dernière \$12, \$11 et \$10, pour No. 1, 2, et 3, respectivement que par lots importants. En petites quantités les cours sont plus élevés suivant l'importance du lot.

Moulée \$21.00 son \$16.00, paille coupe \$17.50, par tonne, pris aux chars.

MARCHÉS AUX BESTIAUX

Les marchés anglais sont complètement démoralesés, les arrivages sont nombreux et malheureusement les qualités sont si inférieures que les acheteurs refusent même d'offrir un prix quelconque. Dans ces conditions, nous n'étonnerions nullement nos lecteurs en disant que les prix obtenus à Liverpool, lundi dernier ont été les plus bas qu'on ait encore vus sur ce marché; les animaux canadiens se sont vendus 9c la lb, soit

1c de baisse sur le cours de la semaine dernière,

Aussi nos exportateurs n'ont-ils fait que peu d'achats cette semaine à Montréal, et les prix ont-ils baissé de 1c. Malgré la baisse les ventes ont été très limitées et ont varié de 3½ à 4c la lb, poids vivant.

Les frets varient de 40 sh à 45 sh, et les assurances de 4½ à 8 p. c.

En animaux de boucherie les affaires ont été assez actives, à des prix assez fermes; les bêtes à cornes se sont vendues de 27c à 31c la lb et les moutons dont les réceptions étaient fortes de 3c à 3½ la lb, soit une baisse de 1c à 1c sur les cours de la semaine dernière.

Les porcs étaient actifs de 5c à 5½ la lb.

MARCHÉ AUX CHEVAUX.

L'activité que nous constatons la semaine dernière ne s'est pas ralentie cette semaine. La demande locale est soutenue, principalement pour forts chevaux de trait et l'exportation sur les Etats-Unis est également bonne. Cette semaine M. Acer a exporté 16 chevaux aux Bermudes, via New-York, c'est la première expédition faite du Canada dans cette colonie anglaise.

TAXES PROVINCIALES

Le soussigné ayant été appointé pour recevoir et collecter les arrérages de taxes dues en vertu de l'acte 46 Viet., ch. 22, par les banques, compagnies d'assurances, des chemins de fer, de navigation, de prêt et généralement de toutes compagnies incorporées faisant des affaires dans la province de Québec, pour les districts de Beauharnois, Bedford, Iberville, Joliette, Montréal, Ottawa, Pontiac, Richelieu, St-François, St-Hyacinthe et Terrebonne donne avis aux intéressés d'avoir à payer leurs dits arrérages à son bureau, à Montréal, d'ici au

31 Octobre courant (1887)

Toute compagnie qui ne se sera pas acquittée à cette date, sera poursuivie le 1er novembre prochain, pour le capital et les intérêts de la dite taxe.

L'intérêt sera remis à tous ceux qui paieront avant le 1er novembre prochain.

C. BEAUSOLEIL, Avocat.

Montréal, 17 octobre 1887.

BANQUE VILLE-MARIE

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI (3½) POUR CENT a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau principal de la Banque à Montréal, le et après JEUDI le PREMIER jour de DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 21 au 30 novembre ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau,

U. GARAND, Caissier.

Montréal, 28 octobre 1887.

J. T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peinture, Huile, Vernis, Mastic, Verres à vitres, Pinceaux, Etoupe, Coaltar, Teinture, Médicines palettes, etc., etc.

259, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

VINAIGRES pour l'Exportation

J.-E. RENAUD et DUALLE

Fabricants à BORDEAUX Médaille d'or Exposition universelle, Bordeaux 1882.

Vinaigre Bordelais pur vin blanc naturel (80) Le ton. de 4 barriques, 300 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 420 fr.

Vinaigre de Table, qualité mixte (80)— Le ton. de 4 barriques, 285 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 325 fr.

Vinaigre de table d'alcool extra fin, exempt d'acide chimique: Le tonneau de 4 barriques-fortes Le tonneau de 10 fûts de 85 litres

Demandez prix-courant spécial pour vinaigres en caisses et dames jaunes, et pour vinaigres vieux extra en nature ou aromatisés.—Le franc égale 10.3 c.

HUDON, HEBERT & Cie

(Ci-devant J. HUDON & Cie)

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS de MESSE, et tenons constamment en mains pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et le Sauternes.

Prevost, Prevost et Cie

IMPORTATEURS, DE

Ferronnerie, Quincaillerie,

Coutellerie, Fer en barres, Fil de fer de toutes sortes, Haches, Peintures, Vernis, Verres à vitres, etc.

269, rue Saint-Paul

STRICTEMENT EN GROS

Une visite est respectueusement sollicitée.

La Cie Manufacturière de

TABAC CANADIEN

— DE —

ST-JACQUES, COMTÉ DE MONTCALM

(Incorporée en janvier 1887)

CAPITAL AUTORISÉ \$20,000.00  
CAPITAL SOUSCRIT 10,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS:

Zacharie Cloutier, président; Isate Forest, vice-président, Ulric Granger, Alfred Lesage, J. A. Martin, Modeste Beauvais, manufacturier, Ovide Marlon, Jules Blouin, Arthur Marlon, gérant.

La compagnie prépare du tabac à fumer et à chiquer, et n'emploie dans la fabrication que la feuille de choix de tabac canadien.

ETABLIE EN 1842

L. CHAPUT FILS & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

— EN GROS —

309, 311 & 312 des Commissaires

Coin de la rue St-Pierre, Montréal.

Comme nous faisons une spécialité des thés, le commerce tant de la ville que de la campagne trouvera toujours notre stock très complet.

Seuls agents au Canada pour la Lessive double concentrée de Greenbank.



AVIS

aux Entrepreneurs

ON RECEVRA à ce Bureau jusqu'à JEUDI le 3 NOVEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Bureau de Poste à Gananogue, Ont." pour les travaux à faire pour la construction d'un

BUREAU DE POSTE À GANANOQUE ONT.

On pourra voir les devis au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ou au bureau du percepteur des douanes à Gananogue, à partir de MARDI le 18 OCTOBRE, les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur la formule formulée par le ministère et signée de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cinq du montant qui y est inscrit et payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera soustrait, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL, Secrétaire.

Département des Travaux Publics Ottawa, 28 octobre 1887.



LES CHAUSSURES BOIVIN

BREVETÉES

Faites d'une seule pièce ne peuvent pas céder. Elles sont confortables, durables, ne se déforment pas; et à bon marché. C'est la meilleure chaussure pour les patineurs. C'est la chaussure par excellence pour les enfants qui vont à l'école. C'est la perfection.

G. BOIVIN

FABRICANT

286 et 288, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL.



REVOLUTION

DANS LE MONDE COMMERCIAL.

Le seul et unique caissier qui ne commet jamais d'erreurs, est le

Caissier Mécanique National

Pour plus de détails, adressez-vous à

E. L. ETHER, 1610, rue Notre-Dame, Montréal.



Cie Canadienne de Caoutchouc DE MONTREAL

Fabricant de claques, bottines en feutre, courroies, tuyaux, etc.

Bureaux et entrepot: 335, rue Saint-Paul Ateliers: 974 à 1000, rue Notre-Dame.

La Banque JACQUES-CARTIER

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS POUR CENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le et après JEUDI le PREMIER JOUR de DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau,

A. DE MARTIGNY, Caissier.

Montréal, 28 octobre 1887.



# La Banque du Peuple

FONDÉE EN 1835.

**CAPITAL** 1,200,000  
**RESERVE** 240,000

JACQUES GRENIER, écrivain, président.  
J. S. BOUSQUET, écrivain, caissier.

**SUCCURSALES:**

Québec, basse-ville, E. C. Barrow, gérant.  
St-Roch, F. B. Dumoulin, gérant.  
Trois-Rivières, E. H. Panneton, gérant.  
Saint-Jean, Ph. Beaudoin, gérant.  
Saint-Jérôme, J. A. Thérberge, gérant.  
Saint-Henri, C. Bedard, gérant.

**CORRESPONDANTS:**

Londres, Ang., M. M. Glyn, Mills, Currie & Co.  
The Alliance Bank (limited).  
New-York, The National Bk of the Republic.

# La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC

Capital payé \$2,000,000

Hon. Isidore Thibaudau, président.  
Joseph Hamel, écrivain, vice-président.

**DIRECTEURS**

Hon. P. Garneau U. Tessier, écrivain, Jr.  
Théop. LeDroit, écrivain, M. W. Baby.  
Frs. Kirouac, écrivain.  
P. Lafrance, caissier. N. Matte, inspecteur.  
Succursale de Montréal: C. A. Vallée, gérant.  
Succursale d'Ottawa: C. H. Carrière, gérant.  
Succursale de Sherbrooke: J. N. Campbell, gérant.  
Agents en Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres.  
A Paris, France: M. M. Grunbaum Fr. & Cie.  
Aux Etats-Unis, New-York: The National Bank of the Republic, N.Y.; The National Bank of Commerce, Boston.  
A Terrebonne: The Commercial Bank of Newfoundland.  
A P. Ontario: The Bank of Toronto.  
A Québec: The Bank of N.B.  
A Canada: P. Mar. The Merch. Bk. of Halifax.  
A Manitoba: Union Bk. of Lower Can.

# LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal.

**CAPITAL PAYÉ** \$500,000  
**RESERVE** 140,000

**DIRECTEURS:**

Alph. Desjardins, M.P., président.  
A. S. Hamelin, vice-président.  
John L. Cassidy, Luolen Huot.  
J. O. Villeneuve, M.P.P.  
Bureau principal: A. de Martigny, caissier.  
D. W. Brunet, assistant-caissier.  
Agence St-Hyacinthe, A. Clément, gérant.  
Valleyfield, La. de Martigny, gérant.  
Beauharnois, C. H. Hamel, gérant.  
Fraserville, J. F. Pellant, gérant.  
Victoriaville, A. Marchand, gérant.  
Plessisville, H. Dorion, gérant.  
St-Jean-Baptiste, L. G. Lacasse, gérant.  
Corresp.: A Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.  
A New-York, Nat. Bk. of Republic.

# Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital autorisé \$500,000  
Capital souscrit 500,000

**DIRECTEURS:**

W. WEIR, prés., J. G. DAVIS, vice-prés.  
W. STRACHAN, JOHN McDOUGALL,  
G. WEIR.  
UBALDE GARAND, caissier.  
**SUCCURSALES:**  
Berthier A. Gariépy, gérant.  
Lacoucheville F.-X. O. Lencouvére  
Nicolet C. A. Sylvestre  
Saint-Jérôme G. Laviolette  
Saint-Césaire M. L. J. Lacasse  
Lachute Geo. Dastous  
Pointe St-Charles, cité, W. J. E. Wall  
Agents à New-York:  
The National Bank of the Republic.  
Ladenberg, Thalmann & Co.

# Banque d'Hochelega.

**CAPITAL VERSÉ** \$710,100  
**RESERVE** 100,000

F.-X. St-Charles, président.  
M. J. A. Prendergast, caissier.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

**Succursales:**  
Trois-Rivières G. Lacroix  
Joliette J. H. Ostigny  
Sorel A. A. Larocque  
Valleyfield S. Fortier  
Abattoirs de l'Est

**Correspondants.**

Londres, Angleterre, The Clydesdale Bank (limited).  
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.  
New-York, The National Park Bank.  
Boston, The Maverick National Bank.  
Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.

# LA SEMAINE FINANCIERE

L'argent est encore assez difficile à trouver, avec les taux fermes entre 5½ et 6½ p. c. pour les prêts à demande. La demande de fonds est active, tant pour spéculation que pour opérations commerciales. Les banques ont haussé le taux minimum de l'escompte à 7 0/0; elles cherchent aujourd'hui à faire revenir leurs fonds qu'elles avaient envoyés à New-York lorsque le taux de l'intérêt y était élevé; naturellement cela a eu pour effet de faire baisser le change sur New-York.

En attendant, pour se procurer les fonds dont elles ont immédiatement besoin, elles ont haussé à 4 0/0 l'intérêt sur les dépôts remboursables après avis. Ce sont là des signes qui indiquent assez clairement quel sera le cours du marché monétaire pendant la prochaine saison. En admettant que les banques rappellent des Etats-Unis une partie des \$1,000,000 qu'elles y ont placés, il faut compter tout de même sur une diminution considérable des capitaux disponibles.

A New-York le marché est plus aisé, il était hier soir à 3 p. c. La bourse de New-York a eu beaucoup de fermeté cette semaine, et les stocks y ont haussé dans la journée d'hier seulement, de 2 p. c. en moyenne.

A Londres les fonds étaient cotés, le 25 à 3½; depuis ce temps ils ne sont pas cotés. La bourse de Londres est ferme et, avec l'argent à bon marché, le Pacifique Canadien en profite pour se relever.

Le change sterling est faible ici comme à New-York. A Montréal on cote aujourd'hui le 60 jours de 8¼ à ¾ pour banquiers, de 8½ à ¾ pour particuliers; et le 30 jours de vue, de 8 15/16 à 9 1/16 pour banquiers et de 9½ à ¾ pour particuliers; cables 10 à ¼.

Le change sur New-York (fonds américains) est en baisse, par suite du mouvement de retour des fonds canadiens qui y était placés. Vendredi dernier, on le cotait encore de ¼ à 5/16 de prime pour banquiers et ½ de prime, au comptant; aujourd'hui il est descendu à 1/16 d'escompte pour banquiers et du pair à ¼ de prime pour particuliers.

La bourse a eu assez d'animation cette semaine, mais la difficulté de se procurer des fonds, les bruits persistants de sinistres commerciaux, les émotions de l'enquête sur le *hoolday*, etc., ont pesé sur les cours et on amené une baisse marquée.

Plusieurs de nos banques ont annoncé leur dividende semi-annuel; entr'autres les suivantes:

Banque de Montréal.....	5 0/0
Banque de Toronto.....	4 0/0
Banque des Marchands.....	3½ 0/0
Banque Ville-Marie.....	3½ 0/0
Banque Jacques-Cartier.....	3 0/0

Ces dividendes sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

On ne connaît pas encore les chiffres des bénéfices de la banque de Montréal, pour ce semestre, mais l'opinion la plus répandue est qu'ils montreront un profit net de 6½ à 6¾ pour cent sur le capital.

L'action de la banque de Montréal qui était lors de notre dernière revue à 229, est tombée le lendemain, vendredi, à 226, et samedi, à 225. Lundi le ton était meilleur, on a pu la relever à 226½, mais mardi elle retombait à 225½ et ¾. Ce matin enfin (jeudi) elle a touché 223½. Cette après-midi, elle était un peu plus ferme à 224.

La baisse de la journée est due en grande partie à la rumeur persistante d'une faillite considérable à Toronto;

La bourse de Toronto a été elle-même très faible.

La banque de Montréal ex-dividende est cotée ce soir 221 vendeurs et 220 acheteurs. Il y a eu des transactions à 220, 220½ et 120½.

La banque des Marchands a fait aujourd'hui 128½, mais elle clôture plus ferme à 130 vendeurs et 129 acheteurs, ce stock ex-dividende, à été coté 126.

La banque du Peuple a eu quelques ventes cette semaine à 106½, 105 et 104. En clôture ce soir on la cote 105 vendeurs et 104 acheteurs.

La banque Ville-Marie a eu des ventes à 96½ et 97½; il y a acheteurs aujourd'hui à 97.

La banque Jacques-Cartier est cotée, sans affaires, à 87½. La banque Hochelega a fait samedi 67½.

La banque Nationale a vendeurs à 63. Le Gaz a continué à baisser, malgré plusieurs coups de collier donnés pour le remettre à la hausse. Nous le laissons jeudi dernier à 201½ et il est aujourd'hui à 196½. C'est un stock à bon marché à ce prix.

Le Richelieu est maintenant ferme à 51.

Le Pacifique Canadien a haussé en sympathie avec les bourses de Londres et de New-York; il atteint aujourd'hui 53½.

Le Télégraphe de Montréal est en baisse comme presque tous les stocks actifs, il a perdu 1½ p. c. la semaine et clôture à 92½ vendeurs et 92½ acheteurs.

Les chars Urbains sont cotés ex-dividende à 240 vendeurs et 220 acheteurs. Il y a eu une vente d'obligations de la Cie de Coton de Montréal au pair.

# LA SEMAINE COMMERCIALE

Pour répondre à certaines critiques faites par des personnes que le succès du *Prix Courant* mécontentent, nous ferons remarquer que si notre semaine commerciale est courte, c'est que nous avons divisé la revue des transactions de la semaine. Dans la revue des marchés nous examinons tout ce qui a rapport aux denrées et aux animaux, la semaine financière résume la position financière des principaux marchés et dans les matériaux à construire nous faisons la revue des bois, vitres, couleurs, toles, fers, etc.

Il ne reste donc pour la semaine commerciale qu'à étudier notre marché au point de vue purement mercantile, et à noter les quelques changements qui se produisent dans les marchandises proprement dites. De fait le *Prix Courant* consacre toutes les semaines de neuf à dix colonnes aux revues, soit trois ou quatre fois autant que tout autre journal commercial au Canada. C'est justement cette abondance de matières qui nous a forcés à faire les divisions que nous avons adoptées, afin de faciliter à nos lecteurs la recherche des articles qui les intéressent. Et comme nos lecteurs sont satisfaits et que leur nombre augmente de jour en jour, nous avons lieu de nous féliciter des dispositions que nous avons adoptées.

La semaine n'a pas amené une bien grande amélioration dans la situation commerciale. A Montréal, le froid a donné un peu d'activité aux marchandises sèches, mais la saison n'est pas sérieusement commencée. Les mauvais chemins de la campagne sont en partie responsables de la diminution des ordres pour la province; nous disons en partie, parce que les marchands, étant en retard dans leurs paiements, ont cru devoir resserrer leurs ordres, jusqu'au jour où ils pourront

obtenir des fonds des cultivateurs et faire face à leurs engagements passés. C'est toujours la même raison, les fermiers ne veulent pas vendre leurs produits dans l'attente d'une hausse plus que souvent imaginaire et entravent par ce système les affaires sérieuses quand ils ne les paralysent pas complètement.

Nous avons peu de changements à noter cette semaine.

En sucres, les affaires sont actives avec hausse sur toutes les sortes.

Nous cotons:  
Sucre jaune de 5½ à 6½ suivant qualité.  
Sucres blancs, granulés, 7½ par lots de 15 barils, et 7¼ par quantité moindre.  
Sucres blancs, granulés, B; 7c par 15 barils et 7¼ par quantité moindre.  
Sucre en farine 8¼c.  
Sucre en morceaux: 7½ par baril; 7 13/16 par ¼ baril, 7¼ en boîtes.  
Sucre en poudre 7½c.

En mélasse.—Les cours sont toujours fermes avec ventes actives à 37c pour Barbades et 34c pour Porto-Rico en tonnes.

Sirops.—La raffinerie de Montréal a commencé à produire des sirops qui sont en bonne demande aux cours suivants par quarts: D. 2½c. le gallon; M. 2½c. g.; B. 3½c. g.; V. B. 3½c. g.; Extra V. B. 3½c. Le gallons pesant 14 lbs.

Fruits.—La cargaison du *Dracoma*, vendue en partie à livrer, a été placée immédiatement après son arrivée. Elle se composait de 55,000 boîtes de Valence, et de 13,000 boîtes de Malaga, ainsi que de lots importants d'amandes, figues, etc. Les fruits étaient très beaux et d'excellente qualité. La demande a dès les premiers jours été bonne et nous cotons ces fruits fermes aux cours suivants:

Valence 7½c. la lb; Malaga par boîte de 22 lbs; Layers \$2.00; Loose muscatel \$2.40; London layers \$3.00 Black Baskets \$1.00; Black Crown \$1.75; Fine Dehesa \$5.75.

La prochaine cargaison qui arrivera est en ce moment en mer sur le *Barcelona*, dont le manifeste n'est pas encore publié; toutefois nous savons que ce steamer n'apporte aucun malaga.

Conserves.—Marché très actif, ferme aux derniers prix cotés, sans changements.

Riz.—Le riz dont nous avons mentionné la fermeté et la rareté, est coté comme suit:

En sacs de 250 lbs \$3.25 par 100 lbs; en sacs de 100 lbs \$3.30; en sacs de 50 lbs \$3.25; en sacs de 25 lbs \$3.40.

Ferronnerie.—Tous les instruments aratoires, pelles à foin, à fumier, bûches, pioches, haches, et les outils dans lesquels l'acier entre pour une part ont subi une hausse de 10 p. c. Les clous sont toujours actifs, avec stocks très légers. Les fers sont sans changement malgré l'approche de la clôture de la navigation, les existences sur place ne sont cependant pas très fortes.

L'ain ont ferme avec tendance à la hausse par suite de la hausse qui s'est manifestée en Angleterre et aux Etats-Unis.

Les autres branches du commerce n'offrent rien de particulier à signaler, leur position comme prix et mouvement étant sans changement depuis la semaine dernière.

# Hetu, Dumouchel & Hetu

NOTAIRES

30, RUE SAINT-JACQUES.  
Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre. Sténographe et comptable attachés au bureau.—Téléphone No 1011.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No 30, rue Saint-Jacques, Montréal.

Abonnements: Montréal, un an \$2.00 Canada et Etats-Unis 1.50 France fr. 12.50

Publié par La Société de publication commerciale, MONTE & HELBRONNER, gérants.

MONTREAL, 28 OCTOBRE 1887

LA SITUATION DES BANQUES

Nous trouvons dans la Gazette du Canada le tableau de la situation des banques au 30 septembre. Nous donnons ici, comme le mois dernier, les totaux des principaux chapitres du tableau; comparés avec ceux du 31 août 1887.

Table with columns for 'PASSIF' and 'ACTIF' comparing August 1887 and September 1887. Rows include Capital autorisé, Capital versé, Réserves, Circulation, Dépôts des gouvernements, Cautionnements, etc.

Table with columns for 'ACTIF' comparing August 1887 and September 1887. Rows include Espèces, Billets du Dominion, Billets & chèques d'autres Banques, Créances sur Banques canadiennes, etc.

Les principales différences que nous trouvons entre les chiffres des deux mois, au passif, sont:

Table showing differences in liabilities between August and September. Rows include Circulation, Augmentation, Dépôts des Gouvern., Augmentation, Dépôts à demande, Augmentation, Diminution, Solde débiteur en Angleterre, Augmentation, Réserves légales, Diminution, Actif promptement réalisable, Augmentation, Escompte en cours, Augmentation, Prêts sur titres, Diminution.

L'augmentation de la circulation qui est de près de \$3,000,000 depuis le 31 juillet, atteste un accroissement considérable du besoin de fonds pour les opérations commerciales; nous constatons en effet une augmentation correspondante d'environ \$4,000,000 dans les comptes depuis la même date; le million de surplus devant représenter des avances sur connaissances, etc., avec une certaine proportion de renouvellements.

Les banques ont dû diminuer leur réserve légale, or et billets du gouvernement fédéral: cette réserve qui était au 31 juillet d'environ 50 0/0 de la circulation, n'est plus que de 42.4 pour cent.

Les dépôts publics ont augmenté dans leur ensemble de \$371,000, mais on remarque que, tandis qu'il y a une augmentation de près de \$900,000, dans les dépôts remboursables à demande, les dépôts placés à intérêt ont diminué de 527,000.

Le solde débiteur de nos banques en Angleterre s'est accru de \$220,000, et le solde créditeur, de \$180,000, ce qui donne une balance en notre faveur de \$260,000 sur les échanges du mois.

Nos placements aux Etats-Unis ont augmenté de \$480,000, tandis que les créances des Etats-Unis contre nous ont diminué de \$46,000; soit une balance en notre faveur de \$526,000.

La liquidation des escomptes du mois a laissé le compte des billets en souffrance non garantis en augmentation de \$71,000; et celui des billets en souffrance, garantis, en augmentation de \$145,000.

En somme, l'état de situation des banques indique une augmen-

tation considérable dans le chiffre des affaires de ces institutions, surtout depuis un an. Cette augmentation qui consiste en escomptes commerciaux est certainement de nature à augmenter les revenus des actionnaires, mais leurs risques aussi sont augmentés. En présence d'une récolte à peu près manquée, nous voyons le chiffre des escomptes grossir d'une manière inquiétante, surtout si l'on considère que jusqu'au 30 septembre la demande de fonds pour le mouvement des récoltes n'a pas dû atteindre des proportions bien considérables. Lorsque cette demande aura pris tout son développement, lorsque le mouvement commercial ralentira par la diminution de la consommation aura forcé les banques à renouveler les effets qui viendront d'ici à un mois ou deux, le portefeuille de nos institutions financières va se trouver aussi chargé qu'il pourrait le supporter sans danger. Leurs caisses, en même temps, vont se dégarner, et les fonds vont devenir rares.

Il faut donc compter que, cet hiver, les crédits seront plus restreints, les fonds plus rares et l'argent plus cher.

Les banquiers ont déjà commencé à élever les taux de l'escompte; ils sont convenus entre eux de fixer 7 pour cent comme le taux minimum, et il y a lieu de craindre que ce taux soit encore haussé avant le printemps.

Nous terminerons par les comparaisons suivantes dont les conclusions sont faciles à tirer:

Table with columns for 'PASSIF' and 'ACTIF' comparing September and August. Rows include 30 septembre, 31 Août, Augmentation, Augmentation de l'actif, Augmentation du passif, Augmentation nette de l'actif.

COMPTE REGLE

Le Moniteur du Commerce a pris à partie M. Prendergast à cause de notre article de l'autre jour; cela lui a paru plus correct que de se compromettre dans une discussion avec nous. Nous n'avons infortunément pas la même option, car si nous allions chercher l'inspireur de ses articles contre la banque d'Hochelega, celui dont il a pris si éloquemment la défense, il nous faudrait aller jusqu'à St-Vincent de Paul. Décidément, nous préférons traiter directement avec le confrère et le laisser régler comme il l'entendra sa collaboration avec M. Parant.

Dans la réponse du Moniteur, il y a deux choses: d'abord l'aveu que M. Prendergast avait aggravé la plus parfaite honnêteté, et puis, une chicane sur un mot que M. Prendergast, qui est avocat, aura laissé échapper sans y attacher plus d'importance qu'à une remarque sur le beau ou le mauvais temps.

Toute l'affaire provient d'une erreur de comptabilité, la chose a été reconnue explicitement, puisque

la banque a payé; il n'y a donc pas lieu de poser toutes les questions dont s'inquiète le confrère: si les banques ont l'habitude de se s'attribuer les balances de dépôt non réclamées, etc.; nos banques. Dieu merci! n'ont pas eu besoin de la surveillance anxieuse du confrère pour être consciencieusement, non pas simplement légalement honnêtes.

Ce qui ne veut pas dire qu'elles ignorent la loi, quand même elles ne se croient pas permis en conscience de s'en prévaloir. Ici nous sommes sur un autre terrain, nous avons devant nous des textes et l'équivoque ne peut durer qu'un temps. Nous avons dit qu'un reliquat de compte d'escompte ou de compte courant, si l'on veut, se prescrit par cinq ans. Le confrère le nie spécialement dans le cas de M. Fabre. Quoique nous ayons posé le principe d'une manière générale, nous n'avons pas d'objection à discuter ce cas spécial.

M. Fabre avait de l'escompte à la banque. La banque lui avançait des fonds, contre lesquels il transportait par endossement un certain montant de billets de pratiques. La banque encaissait ces billets et en créditait le montant à M. Fabre. S'il y a à quelque chose qui puisse constituer un dépôt, dans le sens du code, ou un mandat, nous voulons aller dire à Rome. C'était tout simplement le cours ordinaire des transactions d'une banque avec ses clients: et cela constituait, au premier chef, une transaction commerciale.

Ici nous nous voyons obligé de citer le texte du code auquel nous avons referé dans notre article précédent le confrère. ayant cru bon, pour soutenir sa thèse, de ne citer qu'une partie de ce texte.

Il n'y a rien d'étonnant qu'à près cette habileté consue de fil blanc les bras lui en soient tombés! Voici donc le texte sur lequel nous nous appuyons:

2260. L'action se prescrit par cinq ans dans les cas suivants:

- 1. En fait de lettres de change à l'intérieur ou à l'étranger, billets promissaires ou billets pour la livraison de grains ou autres choses, négociables ou non et en toutes matières commerciales, à compter de l'échéance; cette prescription, néanmoins n'a pas lieu quant aux billets de banque.

Comme le confrère n'a pas essayé de prouver qu'une liquidation de compte d'escompte n'était pas une matière commerciale, nous considérerons, à moins de faits nouveaux, ce compte comme réglé.

ATTENTION

L'association des fabricants de beurre et fromage des Etats Unis à sa dernière réunion a décidé l'envoi d'une pétition au gouvernement américain, demandant l'entrée en franchise du sel employé dans la fabrication du beurre et du fromage.

Cette demande est très sensée; ce sel étant en grande partie réexporté sous forme de produit manufacturé.

Nous croyons que nos associations laitières devraient tenter une démarche semblable près des autorités canadiennes. Les produits de l'industrie laitière tiennent la tête de notre commerce d'exportation.



et ils ont droit à la protection la plus complète de la part du gouvernement.

Nous suivrons les progrès que cette question fera chez nos voisins et nous en informerons immédiatement nos lecteurs.

**L'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITÉ DE MONTREAL**

Le rapport annuel de l'Assurance Mutuelle de la cité de Montréal, présenté à l'Assemblée des sociétaires, le 10 octobre dernier, vient de nous tomber sous les yeux. Nous y trouvons deux choses remarquables: le bon marché de l'assurance et l'absence de récriminations contre les pompiers.

Au contraire, le rapport rend justice aux braves efforts de notre brigade, tout en approuvant l'idée d'une enquête sur le service du feu afin d'améliorer ce service et son outillage et aussi afin que l'on apporte plus de précautions dans la construction des bâtisses.

Les oreilles encore pleines des plaintes des Compagnies d'Assurance à primes, que ruine la fréquence des incendies dans notre ville et qui augmentent leurs taux, on est agréablement surpris de voir que, non seulement l'Assurance Mutuelle n'a pas haussé ses taxes, mais que les répartitions des trois années terminées le 31 août dernier, donnent un total de 4 pour cent au-dessous du total des répartitions des trois années précédentes.

L'Assurance Mutuelle assure actuellement des propriétés d'une valeur totale de \$6,310,000; elle a pour \$4,736,000 d'assurance sur ces bâtisses. Le montant de billets de primes qu'elle a en portefeuille est de \$401,324.71, soit à peu près 10 pour cent de la valeur assurée.

Les répartitions se font sur le montant des billets; de sorte que les 24 pour cent dont se compose la dernière répartition représentent moins de 25c. par \$100 de la valeur assurée. Et il faut dire que cette répartition, toutes pertes payées, laissera au fonds de réserve une somme de \$2,105 sur \$9,392.58, produit total; de sorte que le montant net qui couvrira tous les frais d'administration et toutes les pertes sera en réalité de moins de 20c. par \$100.

N'est-ce pas un magnifique résultat pour une année comme celle que nous venons de traverser? Car il faut bien se rendre compte que la plupart des immeubles assurés paieraient un taux assez élevé dans les assurances à primes, soit de 40 à 50c. par \$100.

Il a fallu aux directeurs une grande somme de prudence, de discrimination et de prévoyance pour tirer la compagnie à si peu de frais des incendies de l'année. Et cela prouve en outre ce que nous avons déjà dit dans ces colonnes, que l'assuré doit être personnellement intéressé à la conservation de sa propriété pour que toutes les précautions utiles soient prises contre l'incendie.

En économisant chaque année quelque chose sur le montant des répartitions, l'Assurance est parvenue à se créer un actif net de \$86,135.71, sans compter les billets en portefeuille qui se montent à \$401,534.71. Cette somme de \$86,000 constitue une réserve destinée à

égaliser les répartitions ou à faire face à quelque désastre extraordinaire; elle est une garantie presque absolue pour les sociétaires que leurs contributions annuelles ne dépasseront pas la moyenne actuellement établie, et elle permet à l'Assurance de solder immédiatement ses pertes sans être obligée d'attendre l'encaissement de la répartition.

L'Assurance Mutuelle de la cité en est à sa 28e année d'existence; grâce à la prudence de son administration et à la modicité des répartitions, elle devrait être aujourd'hui une des plus puissantes compagnies de la ville, si on eut fait autour d'elle une publicité raisonnable; mais la direction préfère, nous assure-t-on, faire moins d'affaires et les faire meilleures.

Elle a parfaitement raison; mais d'un autre côté il y a à Montréal un montant considérable de bons risques que la Compagnie pourrait prendre sans mettre ses sociétaires en danger ni augmenter les répartitions; voilà pourquoi nous avons cru devoir la signaler à nos lecteurs.

**LES VOYAGEURS DE COMMERCE**

C'est avec plaisir que nous avons appris que les voyageurs canadiens français se préoccupaient sérieusement des la prochaine élection des officiers de l'Association des voyageurs de commerce de la Puissance.

Les canadiens-français quoiqu'en minorité comme nombre, n'en tiennent pas moins une place très importante dans cette association; malgré cela aucun canadien français n'a occupé de charges jusqu'à ce jour, ou tout au moins aucun n'en occupe en ce moment.

Ils n'ont personne à blâmer qu'eux mêmes de cette situation. Nous ne sommes plus heureusement au temps de l'opposition systématique des anglais contre tout ce qui était canadien. Les relations commerciales et sociales sont moins exclusives, et les anglais, d'aujourd'hui, sont toujours prêts à faire la moitié du chemin pour s'entendre avec nous.

Malheureusement les canadiens ne prennent pas assez d'intérêt à ces sociétés commerciales, qui jouent cependant un rôle prépondérant dans les affaires intérieures et extérieures du pays. Ils en font bien partie comme membres, mais n'assistent que rarement aux réunions, et ne prennent que peu de part à leurs travaux.

Dans ces conditions il n'est pas étrange de constater qu'en général, ils ne figurent pas sur les bureaux de direction.

Grâce à l'intrigue de quelques citoyens il se fait actuellement un mouvement de réaction contre cette apathie regrettable. Nous citerons comme premier résultat la traduction et l'impression en français des statuts et des documents du Board of Trade de Montréal; traduction et impression qui ont été accordées aussitôt que demandées.

C'est à ce propos qu'un membre de la Chambre de commerce, nous disait: Si les canadiens nous avaient demandé cela plus tôt, nous l'aurions fait faire plus tôt mais personne ne nous en avait parlé.

La position est exactement la même vis-à-vis l'association des voyageurs de Commerce. Si pas un canadien ne fait partie du bureau et de la direction, c'est probablement parcequ'ils n'ont jamais fait ce qu'il fallait faire pour y arriver.

Nous sommes persuadés que cette juste prétenction sera bien accueillie par la majorité des membres, mais encore faut-il qu'elle soit formulée et soutenue au jour du vote par un nombre respectable de membres canadiens français.

C'est pour arriver à ce résultat que les voyageurs de commerce canadiens-français se sont réunis en assemblée préliminaire et ont nommé un comité composé de MM J. D. Rolland, G. Piché G. Delorme, E. Tougas et A. Terroux chargé de faire choix d'un ou deux membres canadiens français, qui seront portés comme candidats aux prochaines élections le 12 novembre.

Le comité s'est mis immédiatement à l'œuvre, et l'énergie et l'activité bien connues de ses membres nous permettent de compter sur un succès.

Nous croyons comme nous venons de le dire que ce succès sera facilement atteint; il n'y a pas d'opposition systématique de la part des anglais, et on ne peut réellement leur en vouloir de ne pas choisir leurs officiers parmi des membres qu'ils n'ont jamais vus.

Il est de l'intérêt général des voyageurs de commerce, et des canadiens-français en particulier, que nos nationaux s'occupent activement de l'association à laquelle ils appartiennent, ou devraient appartenir.

Nous engageons fortement nos voyageurs de commerce à se joindre à leurs confrères anglais; à travailler de concert avec eux, et à réclamer la part des honneurs et des responsabilités qui leur revient. Les voyageurs de commerce forment aujourd'hui, sur tous les points du globe une corporation puissante et influente, dans laquelle l'élément canadien-français doit tenir son rang, ne serait-ce que par un sentiment de patriotisme bien compris.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

"Ferguson, Alexander & Company," marchands de peintures, huiles, etc., Montréal. Robert Munro, de Glasgow, Ecosse; Wm Brown, de Montréal, Henry Alexander, Alexander A. Ferguson et Peter Hastie, ces 3 derniers de Glasgow. Depuis le 24 août 1887.

"Thuot et Biron," entrepreneurs charpentiers et menuisiers, Montréal. Agapit Thuot et Napoléon Biron, tous deux de Montréal. Depuis le 12 octobre 1887.

"The American Surety Company of New-York; compagnie constituée à New-York; siège d'affaires pour la province, Montréal. Frederick Stancliffe, agent général.

"La Compagnie du chemin macadamisé de Laprairie," constituée par l'acte provincial 36 Vic. chap. 75; siège social, Laprairie, président, J. Brosseau, secrétaire, Alex. Brosseau.

"Surprenant et Frère," fabricants de biscuits, Montréal. Edouard Surprenant et Théodule Surprenant, du Coteau Saint Louis. Depuis le 1er septembre 1887.

"Lawe et Hall," peintres de portraits, Montréal. William A. Lawe et Charles M. Hall. Depuis le 15 août 1887.

"Taylor & Company," maison de pen-

sion. Eliza Acton, veuve de David Taylor, et Eelen M. Thorber. Depuis le 15 octobre 1887.

"The Gilbert Brothers Engineering Company (Limited)" constituée par Lettres Patentes du Canada; siège social, Montréal. E. E. Gilbert, président.

"The Standard Life Assurance Co," constituée par acte du parlement impérial; siège pour la province, Montréal. W. M. Ramsay, gérant pour le Canada.

"The Gilbert Blasting & Dredging Co. (Limited)," constituée par Lettres Patentes du Canada; siège social, Montréal. E. E. Gilbert, président.

"Neveu et Frère," restaurateurs, etc., Montréal. Arsène Neveu, commerçant, et Eugène Neveu, cordonnier. Depuis le 21 octobre 1887.

"The Henderson Lumber Company (Limited)," constituée par Lettre Patentes du Canada; siège social, Montréal. D. H. Henderson, président.

"Papineau et Favreau," manufacturiers et marchands de chaussures. Théo. Papineau, de Ste-Rose et Félix Favreau, de Montréal. Depuis le 24 octobre 1887.

"B. Atkinson & Co," marchands de chinnoiseries, Montréal; Marsnal B. Atkinson et Charles Dufraroy, tous deux de Montréal. Depuis le 24 octobre 1887.

"Charles Léveillé et Compagnie," plâtriers, Montréal. Charles Léveillé et Augustin Roullé, tous deux de Montréal. Depuis le 1er octobre 1887.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

"Pope et Macdonald," William J. Pope de Montréal, et Neil Macdonald, de Toronto. Société dissoute le 1er avril 1887.

"Thibaudeau, Girard & Cie," Jos. R. Thibaudeau et J. Albert Girard; société dissoute le 13 octobre 1887.

"Atkinson, Garratt et Cie," Marshall Benne Atkinson et Robert A. Garratt, de Montréal, et Frederick Wm Foster, de Clinton, Colombie anglaise. Société dissoute le 30 septembre 1887.

"St. Aubin et Cie," bouchers, Montréal. Joseph Cousineau et Belzaine St. Aubin. Société dissoute le 21 octobre 1887.

**SOUSSIONS DEMANDÉES**

M. Joseph Hickson, gérant général du Grand Tronc reçoit des soumissions jusqu'au 26 octobre courant pour la couverture et les corniches en tôle galvanisée du nouveau dépôt.

Plans et devis au bureau d'ingénieur en chef, Pointe St-Charles; on donnera des formes imprimées pour les soumissions.

**VENTES AUX ENCHERES AU COMMERCE**

Par BENNING & BARSALOU

Environ 200 caisses de pardessus en caoutchouc et en feutre, claques doublées en laine et en coton, etc. Pardessus à boutons Carnaval pour dames.

Bottes et claques imperméables, etc. Sans réserve.

Vente jeudi, le 3 novembre, à deux heures P. M., aux Nos 86 et 88 rue St-Pierre.

Par MARGOTTE & EREMMENT.

Le stock d'épicerie de Louis Tremblay, failli, ainsi que la licence et les dettes de livres.

La vente sera faite en bloc à tant dans la piastre.

Vente jeudi, le 3 novembre, à 104 h. a. m., au magasin du failli, No. 1047 Notre-Dame.

1801 } Maison la plus ancienne du Canada. { 1801  
**J. L. Cassidy & Cie**  
 Importateurs de  
*Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelaine, Argenterie, Coutellerie, Lampes et Candelabres, Gazeliers, etc., etc.*

Assortiment spécial pour hôtels, chemins de fer, bateaux, etc., en gros  
 Nos 330 et 341, RUE SAINT-PAUL  
 MONTREAL.

John L. Cassidy & Cie ont obtenu depuis quelques mois la représentation en Canada de la plus grande Poterie de Staffordshire, Angleterre, dont M. J. & G. Moukin sont les propriétaires, ce qui est une garantie incontestable pour l'acheteur, les produits de cette fabrique possédant une réputation universelle de supériorité.

**Evariste Gelinas**  
 MARCHAND DE CHAUSSURES  
 No 20, RUE SAINT-LAURENT  
 MONTREAL.

**J. A. DENIS**  
 MARCHAND DE  
 Peintures et de Ferronneries  
 206 1/2, RUE ST-LAURENT  
 En face du marché MONTREAL.  
 Téléphone 1609.  
 DECORATEUR  
 Peintre de maison et d'enseigne.

**Hotel Riendeau**  
 SYSTEME AMERICAIN ET EUROPEEN.  
 Service électrique.  
 64, rue St-Gabriel,  
 Téléphone No 1083. Montréal.

**HARDY et VIOLLETTI**  
 Marchands et Importateurs de  
 MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS  
 Seuls agents au Canada de la célèbre maison C. MAILLON, de Londres et Bruxelles.  
 Fournisseurs des armées et des conservatoires.  
 Publications musicales pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Fanfare.  
 Méthodes, Solos pour différents instruments, etc., etc.  
 13, Rue Gosford  
 MONTREAL  
 M. Violletti se chargera des réparations de tous genres. Catalogues adressés sur demande.

**SKREI COD LIVER OIL**  
 PURE AND ALMOST TASTELESS  
 A SPECIFIC IN BRONCHIAL AFFECTIONS, COUGHS, COLDS, CONSUMPTION, AND A VALUABLE NUTRIENT IN ALL WASTING DISEASES.  
 KENNETH CAMPBELL & CO., MONTREAL.

**T. A. & A. U. GROTHÉ**  
 Importateurs et fabricants de  
**MONTRES et BIJOUX**  
 Horloges, Argenterie, etc.  
 No 954, RUE SAINT-LAURENT  
 MONTREAL.

**ALF. GUENETTE**  
 Agent d'Immeubles, Propriétés et Terrains à vendre. Argent prêté, etc.  
 No 1661, RUE NOTRE-DAME  
 Résidence: 227, Avenue Laval  
 MONTREAL.

**A. HURTEAU & FRERE**  
 MARCHANDS DE  
**BOIS DE SCIAGE**  
 92, rue Sanguinet  
 MONTREAL.  
 CLOS: Coin des rues Sanguinet et Dorchester  
 TÉLÉPHONE No 106.

**BASSIN WELLINGTON**  
 En face des bureaux du Grand Tronc.  
 Téléphone No 1404.

**Marbrerie Canadienne**  
 Autels et Fonts-baptismaux.  
 Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes. Monuments et Pierres tumulaires.  
 Devants de cheminée en tous genres. Carrelage en marbre et mosaïque.  
 Tables pour plombiers, Tables pour menuisiers, etc., etc.

**CINTRAT & McNEIL**  
 MARBRIERS-SCULPTEURS  
 205, rue de la Montagne, coin de la rue Osborne, Montréal.  
 A. R. CINTRAT, ex-associé et directeur des ateliers de C. A. Macdonald & Cie.  
 J. McNEIL, ex-associé de McNEIL et Flanagan.

**Loterie Nationale**  
**CLASSE D.**  
 Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.  
 Le 5me tirage mensuel aura lieu le  
**Mercredi, 19 Oct. '87**  
 A DEUX HEURES P. M.

**VALEUR DES LOTS**  
**\$60,000.00**  
**PREMIERE SERIE**  
 Nomenclature des lots  
 1 Immeuble..... de \$5,000 \$5,000  
 1 Immeuble..... de 2,000 2,000  
 10 Terrains à Montréal de 300 3,000  
 15 Ameublements de 200 3,000  
 25 Ameublements de 100 2,000  
 100 Montres d'or de 30 5,000  
 1,000 " d'argent..... de 20 20,000  
 1,000 " "..... de 10 10,000  
 2,147 lots valant..... \$50,000  
**\$1.00 LE BILLET**

**DEUXIEME SERIE**  
 Nomenclature des lots  
 1 Immeuble..... de \$1,000 \$1,000  
 2 Immeubles..... de 500 1,000  
 4 Voitures..... de 250 1,000  
 50 Chaines d'or..... de 40 2,000  
 1,000 Services de toilette..... de 5 5,000  
 1,057 lots valant..... \$10,000  
**25 cents le billet.**  
 Le secrétaire,  
 S. E. LEFEBVRE,  
 Bureaux: 19, rue St-Jacques  
 MONTREAL, CANADA.

**Placement de premier ordre**  
**A VENDRE**

Nos 11 à 34, ruelle Albert, (près de la rue Guy) bloc de maisons en bois et brique à 3 étages comprenant 12 logements, loués \$792 par année, terrain de 72 x 60.9. Titres parfaits. Prix \$6,200, un tiers comptant, balance à 6 p. cent.  
 S'adresser à  
**A. ROBERGE,**  
 41, rue Saint-Jacques.

**REVUE IMMOBILIERE**  
 Nous avons fait un relevé des prix de vente, quand aux ventes enregistrées cette semaine, pour chacune des trois divisions d'enregistrement. La division du comté d'Hochelaga ne comprend que les ventes de propriétés dans l'ancienne paroisse de Montréal.  
 Voici ce relevé:  
 Montréal Est.....\$79,291.80  
 Montréal Ouest..... 98,988.30  
 Hochelaga..... 24,389.64  
 Total.....\$202,769.74

La plus grande activité s'est manifestée sur les terrains à bâtir du quartier St-Jean-Baptiste; cependant, comme quelques-unes des ventes enregistrées cette semaine sont déjà vieilles de plus d'un mois, on ne saurait en tirer une conclusion rigoureuse.  
 Le fait est que le nombre de ventes de lots à bâtir tend à diminuer; les propriétés bâties, au contraire, ont eu meilleur marché. C'est la contre partie de ce qui se produit dans l'industrie de la construction. Les matériaux sont chers, sauf peut-être le bois; la main-d'œuvre est à un prix exorbitant, ce qui décourage quelque peu ceux qui se proposaient de bâtir. On préférerait peut-être maintenant acheter des propriétés bâties qui, comparativement, sont à meilleur marché que les lots vacants.  
 Le nombre de constructions élevées cette année est très considérable; cependant, d'après ce que nous avons pu voir dans nos pégrinations, il est peu de logements vides à l'heure qu'il est. S'il y en a quelques-uns, ce n'est que dans les maisons bâties pour la classe aisée, ces logements de \$18 à \$20 par mois. Pour les toyers au-dessous de \$15 par mois. Le demande excède encore l'offre; la preuve en est que nombre de ménages ont pris possession au commencement du mois de logements qui n'étaient pas encore terminés.

Les placements hypothécaires ont atteint la somme de \$111,750, le plus fort total que nous ayons enregistré depuis le commencement de cette revue. Ils se divisent comme suit:  
 Cris de prêt.....\$23,900  
 Assurances.....  
 Successions..... 23,800  
 Particuliers..... 64,950

Dans les prêts faits par particuliers, le taux de l'intérêt est une nuance plus faible. Le taux de 5 1/2 a été accordé pour un prêt de \$3,500. Il est vrai que nous avons aussi un prêt de \$20,000 à 6 p. c., mais cela doit tenir à la nature de la garantie.

**LIQUIDATIONS FORCÉES**  
 M. Achille Gagnon, tanneur, d'Arthabaskaville, a convoqué ses créanciers. Son passif est de \$35,000.  
 M. G. Lefebvre, fabricant de chaus-

ses, offre un concordat de 50c. dans la piastre à 6 et 9 mois, avec garantie. Passif \$6,500; actif \$5,500.  
 M. Denis Genault, épicier à Cornwall, a fait cession de ses biens.  
 Le stock de M. Nolan, tailleur à Ottawa, a été vendu 50c. dans la piastre.  
 Il y a un jugement contre G. M. Wilment, plombier, Ottawa.  
 M. D. A. Parrott, magasin général, Grondines, a fait cession de ses biens.  
 M. F. J. Cross, propriétaire de moulins à Melbourne, est en faillite.  
 M. F. J. Rouleau, marchand de chaussures, St-Henri, a fait cession.

L. P. Pleau et Cie, chapeliers, Trois-Rivières, offre une composition à 33c. dans la piastre.  
 Mlle Lamothe, modiste à Trois-Rivières, offrent 25c. dans la piastre.  
 H. Dinning & Co., fondeurs, à Québec ont fait cession. Passif \$54,000. Ils offrent 20c dans la piastre.  
 M. B. E. Brunet, pharmacien et droguiste, Québec, offre 20c comptant. Passif \$4,000. Actif \$1,000.  
 M. Henri Hurtubise, épicier à Mont-est gené dans ses affaires et offre 20c dans la piastre. Passif \$4,000. Actif \$1,200.  
 Auguste Giroux, charretier de Montréal a fait cession de ses biens.

**NOTES**  
 La maison Atkinson Garratt & Cie. importateurs de marchandises japonaises, Montréal est dissoute et en liquidation.  
 On demande des soumissions pour le stock et les immeubles de John Crilly & Cie., fabricants de papier.  
 Les stocks de Richards & fils, et de Hugh Ross, tailleurs, à Montréal ont été endommagés par l'eau et la fumée, les dommages sont couverts par assurance.  
 Le stock de marchandises sèches de L. Collin & frères, à Québec, a été vendu hier.

Le stock de Labrie & Gagné, épicier, à Québec a été vendu à 40c dans la piastre.  
 La suite des affaires de la maison Chinic & Beaudet a été prise par une compagnie qui prend le nom de "The Chinic Hardware Company," et qui y met \$100,000 de nouveau capital. Elle a payé le stock de la faillite \$46,000.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Bois.—Le bois de service est dans la même situation que la semaine dernière; l'arrêt de l'exportation aux Etats-Unis empêche tout mouvement de hausse. On nous dit que si les Etats-Unis avaient acheté comme d'habitude, il y aurait eu une hausse considérable cet hiver. Dans les conditions actuelles du marché, il n'y pas à prévoir de la baisse parce que les existences disponibles sont restreintes et que les scieries n'ont pas de bois à vendre.

Les entrepreneurs ont encore devant eux un certain nombre de contrats à terminer pour ce printemps; mais il se donne très peu de nouveaux contrats, et le nombre des permis de construire pris cette semaine est tombé à deux. Evidemment il y a ralentissement dans la construction, cette industrie se ressentant elle aussi des symptômes généraux de la situation commerciale et financière.

\*On ne sait pas encore si les édifices à l'Université Laval seront commencés cet automne. A ce propos, nous rappellerons que parmi les huit ou dix compétiteurs qui ont envoyé de toutes les parties du monde des plans au concours ouvert par l'Université Laval pour ces édi-



fices, le prix a été remporté par MM. Perrault & Mesnard, les architectes bien connus de notre ville. Ce succès consacre leur réputation et les place à la tête de leur profession dans le Canada et les Etats-Unis.

**Brique.**—La brique de Montréal est toujours rare, et se paie à peu près les mêmes prix.

A la briquetterie de Montmagny, MM. Dupuis & Cie. ont encore environ 300,000

briques disponibles qu'ils vendent \$4.50, \$5.00 et \$6.00 suivant qualité, livrées et chargées aux chars ou dans le bateau. Avis à nos constructeurs.

**Plâtre.**—Le plâtre calciné, pour enduits a haussé de 25c. par quart, il se vent en gros \$1.70 et au quart \$1.90. Ces prix sont ceux du moulin,

Les peintures, vernis, huiles, ferronneries etc., n'ont aucun changement.

**VINGT-HUITIÈME RAPPORT ANNUEL**

Des Directeurs de l'Assurance Mutuelle contre le feu de la Cité de Montréal présent à l'Assemblée générale des sociétaires pour les douze mois finissant le 1er septembre 1887.

Messieurs,

Vos Directeurs sont heureux de vous annoncer en vous soumettant ce rapport que les opérations de cette compagnie durant l'année écoulée ont été bonnes et satisfaisantes.

Vu l'augmentation des feux, vos Directeurs ont cru prudent d'établir une répartition de 2 1/2 par cent sur les billets de dépôt, ce qui fait pour les trois dernières années 7 par cent contre 7 1/2 pour les trois années précédentes.

La répartition de cette année payée laissera un surplus de \$2,105 à porter sur le fonds de prévoyance.

Il aurait été possible de prendre plus d'assurances, mais vos Directeurs ont suivi la ligne de conduite de leurs prédécesseurs qui ont sagement jugé que notre système d'assurance demandait la plus grande prudence, seul moyen de continuer à rendre cette compagnie digne de la confiance publique.

Vos Directeurs déplorent les nombreux incendies qui dévastent notre ville, quoiqu'ils soient heureux de constater que nos pertes sont minimes comparées à celles des assurances à prime.

Notre prudence à refuser un grand nombre de maisons non suffisamment protégées contre le feu dans le nouveau quartier Saint-Jean-Baptiste, nous a épargnés de fortes pertes lors de la dernière conflagration en ce lieu.

Nous sommes forcés de constater que la trop grande facilité d'assurer à des taux en disproportion avec les risques et pour des montants trop élevés, la négligence des occupants dans un grand nombre de cas et l'accumulation des matières inflammables sont des causes de ces nombreux incendies qui doivent tôt ou tard anéantir les profits des compagnies d'assurances.

Nous aimons à reconnaître que nos pompiers en général ont, comme toujours, noblement fait leur devoir pour maîtriser les incendies.

Vos Directeurs approuvent l'enquête accordée par le Conseil de cette ville aux compagnies d'assurances dans le but de protéger leurs intérêts, attendu que les améliorations suggérées dans le service de l'eau et du feu aussi bien que dans le système de construction semblent devenir indispensables.

Lecture va vous être faite du résumé des affaires de cette compagnie pendant les douze derniers mois (du 1er septembre 1886 au 1er septembre dernier.)

Vos Directeurs en terminant leur rapport remercient les sociétaires de la confiance dont il les ont honorés et n'ont aucun doute que si leurs successeurs continuent à administrer cette société avec prudence, économie et justice, cette compagnie sera toujours, comme depuis sa fondation, profitable pour tous ceux qui en feront partie.

Le tout humblement soumis,

J. COMTE, Président.

Montréal, 10 octobre 1887.

Directeurs élus pour 1887-88.—MM. Joseph Comte, président; F.-X. St-Charles, vice-président; L. O. Hétu, J. L. Leprohon, Anselme Labrecque, Joseph Richard, J. H. Kennedy, F.-X. Montmarquet, J. R. Savignac.

Actif et passif de la compagnie, le 1er septembre 1887.

ACTIF :	
Dépôts à demande, à divers banques, portant intérêts.....	\$75,050.80
Balance dans la caisse du trésorier.....	242.33
Immeuble, (bureau de la compagnie).....	11,500.00
Montant de la répartition 1887, payable sous 30 jours du 11 octobre 1887.....	9,392.58
	\$86,185.71

Billets en force et à cotiser le 1er septembre 1887.....	401,534.71
	\$487,719.71

Passif :—Aucun.

**VENTES ENREGISTRÉES**

Pendant la semaine finissant le 22 Octobre.

Lot 426, quartier Stt-Marie, No 85 rue Champlain, terrain 31 x 103, bâtisse en bois et brique. Vendu à Geo. J. Neville, prix \$2,220.

Lots 1207-86, 87, 88, 89 quartier St Jacques, lots vacants rue des Erables, 24 x 100 pieds. Vendus à J. L. Lord, prix \$1000.

Lot 652 quartier St Laurent No 68 rue St-Urbain, maison en pierre et brique superficie 29 x 26 pieds. Vendu à Georgiana Besnard dit Bonenfant, prix \$5000.

Lot 1463-14, quartier Ste-Marie, No 250 rue Fullum, maison en bois et brique, magasin et logement. Vendu à Théophile Sicotte, prix \$750.

Lot 18-26, quartier St-Laurent, rue Arcade, maison en bois et brique. Vendu à Patrick Smith, prix \$1500.

Lot 1016, quartier St-Jacques, Nos 286 et 388 rue Beaudry, coin de la rue Robin, maison en bois et brique. Vendu à Ed. Laplante, prix \$3,200.

Partie du lot No 310, quartier Sainte-Marie, rue Ste-Catherine, près de la rue Panet, maisons en brique. Vendu à Thos Brydges, prix \$5000.

Partie S. E. des Nos 632-10 et 11; partie N. O. du No 632-12 et partie du lot No 632-6, quartier Ste-Marie, Nos 289, 291 et 293 chemin Papineau. Vendus à Mme E. Dufresne, prix \$3,400.

Lot 1859-34, quartier Ste-Marie, rue Dufresne, maison à 3 étages en bois et brique. Vendu à Augustin D. Béland, prix \$2650.

Lot 432-16, quartier St-Jacques, terrain vacant 35 x 100 rue Ste-Denis, au-dessous de la rue Ste-Catherine. Vendu au géomètre de Québec, prix \$2100.

Partie de 42-B-12 et de 73, quartier St-Laurent, rue Mance, avec maison en brique. Vendues à Robert Stuart, prix \$3732.

Lot 494, quartier Ste-Marie, avenue de Lorimier et rue Ste-Catherine, terrain va-

cant, superficie 12,800 pieds. Vendu à la Banque Jacques-Cartier, prix \$925.

Lot 504, quartier Ste-Marie, avenue de Lorimier, terrain vacant, superficie 10424 pieds. Vendu à la Banque Jacques-Cartier, prix \$4000.

Lot 508, quartier Ste-Marie, avenue de Lorimier, terrain vacant, superficie 65420 pieds. Vendu à la Banque Jacques-Cartier, prix \$3,400.

Lot 902-122, quartier St-Louis, rue St-

Denis, au-dessus du carré St-Louis, maison en pierre et brique à 3 étages. Vendu à Mme H. M. Perrault, prix \$5,750.

Lot 1200, quartier Saint-Jacques, rue Sherbrooke et rue Cherrier, maison en brique, superficie du terrain 26598 pieds. Vendu à J. O. Dupuis, prix \$9,000.

Lot 430, quartier St-Louis, No. 110 rue St-Denis, maison en pierre et brique, terrain 43 x 140. Vendu à Honoré Mercier, prix \$12,000.

Lot 1223, quartier Ste-Marie, avenue de Lorimier et rue Larivière, terrain vacant, superficie 168,577 pieds. Vendu à la Banque Jacques-Cartier, prix \$3500.

Lot 11-26, quartier St-Laurent, No. 710 et 742, rue St Laurent, terrain 25 x 80, maison en bois et brique au fond du lot. Vendu à Honoré Lauzon, prix \$1079.85.

Partie du lot 432-16, quartier St-Jacques, terrain vacant, rue St-Denis, près de la rue Ste-Catherine. Vendue à Isaie Préfontaine, prix \$1350.

Lot 150, quartier St-Louis, No. 34 rue St-Constant, maison en brique à 3 étages, terrain 23 x 60. Vendu à L'Union Nationale Française, prix \$3,600.

Lot 512, quartier Ste-Marie, rue Shaw, terrain vacant de 50 x 76. Vendu à G. Bélanger, prix \$450.

Lot 580, quartier Ste-Marie, rue Shaw, terrain vacant de 50 x 76. Vendu à Madame Joseph Couture, prix \$350.

Lot 1207-212, quartier St-Jacques, 23 rue Cherrier, cottage en pierre et brique, terrain 24 x 110. Vendu à madame H. A. Lemieux, prix \$3,200.

Moitié indivise des Nos 402, 407 et 415, quartier St-Laurent, rues Ste-Catherine et St-Dominique. Vendu à Chs. McIlhoney, prix nominal.

**Montréal-Ouest.**

Lot 602, quartier Ste-Anne, No. 16 rue Richardson, terrain 45 x 150, maison en brique, allonge en bois, bâtiments, etc. Vendu à Martin Collins, prix \$2000.

Partie du lot No. 657, quartier St-Antoine, rue Bisson, maison en bois et en brique. Vendu à l'Atlantic & North-West Railway Co., prix \$2500.

Lots 755 et 758, quartier Ste-Anne, No. 77 rue Richardson, terrain de 30 x 80, chacun, maison en bois et brique. Vendus à Peter Cutler, prix \$1500.

Lot 608, quartier Centre, coin de la rue St-Jacques et de la place d'Arme, superficie 7605 pieds. Vendu à la New-York Life Insurance Co., prix \$85,000.

Lot No. 1880, quartier St-Antoine, rue Stanley, terrain vacant, superficie 19332 pieds. Vendu à John Fairbairn, prix \$7948.30.

**Comté d'Hochelega.**

Lot 15-295, quartier St-Jean-Baptiste, lot vacant rue St-Denis, près Marianne, terrain 25 x 100. Vendu à Joseph G. Lamontagne, prix \$3750.

Lots 15-172 à 15-177, lot 15-170 et partie du lot 15-178, quartier St-Jean-Baptiste, terrains vacants, rue Rivard de 20 x 72 chacun. Vendu à MM. Chaussé & Labrèche, prix 2235.

Lot 2912, paroisse de Montréal, village St-Gabriel, rue St-Albert, terrain vacant 45 x 112. Vendu à Louis Lacroix, prix \$500.

Tot 2911, paroisse de Montréal, village St-Gabriel, terrain vacant de 45 x 112, rue St-Albert. vendu à George Papps, prix \$500.

Lot 215-11, paroisse de Montréal, côte St-Antoine, terrain vacant de 50 x 135. Vendu à Thos. Bulmer, prix \$600.

Lots 148-48 et 49, quartier Hochelega, terrain vacant, superficie 33457 pieds front, rue Notre-Dame. vendus à Paul Biferi, prix \$1560.

Lot 54-63, quartier Hochelega et partie de 54-61, terrain 45 x 100. Vendu à Augustin Tétreault, prix \$800.

Lots 15-167 et 168, partie de 15-169 et moitié N. O. de 15-166, quartier St-Jean-Baptiste, rue Rivard, terrains vacants de 20 x 72 chacun. Vendu à Edouard Chaussé, prix \$1475.50.

Lot 15-910, quartier St-Jean-Baptiste, rue Sanguinet, terrain vacant de 20 x 72. Vendu à Arthur Lemieux, prix \$500.

Lot 15-154, quartier St-Jean-Baptiste, rue Rivard, terrain vacant de 20 x 72. Vendu à Zotique Valiquette, prix \$329.40.

Lots 15-911 et 15-912, quartier St-Jean-Baptiste, terrain vacant rue Sanguinet. Vendus à Arthur Lemieux, prix (avec d'autres terrains du quartier St-Louis) \$1050.

Lot 3024, paroisse de Montréal, quartier St-Gabriel, terrain vacant 45 x 100. Vendu à la Montreal Loan Mortgage Co., prix \$360-24.

Lot 10-163, quartier St-Jean-Baptiste, rue des Erables, terrain 23 x 94. Vendu à la Société de Construction Métropolitaine pour taxes.

Lots 215-109 et 215-110, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine, avenue Victoria, terrain 100 x 133. Vendus à John Armstrong, prix \$1200.

Lots 162-225 et 165-25, Côte St-Louis. Vendus à D. Gohier, prix \$1200.

Lot 258 paroisse de Montréal, Côte St-Antoine, superficie 20,461 pieds. Vendu à James Phymister, prix \$2,000.

Lot 4677, paroisse de Montréal, Rivière St-Pierre, superficie 7 arpents, 52 perches. Vendu à Alf. Benn, prix \$9,000.

Lot 15-1279, et partie de 15-1278, quartier Saint-Jean-Baptiste, rue Pantaléon, maison en bois et brique, terrain 25 x 72. Vendus à Victor Potvin, prix \$1400.

Lots 137-242 et 137-243, Mijo-End. Vendus à Wilfrid et Joseph Crevier, prix \$500.

Lot 65-2, paroisse de Montréal, côte St-Luc, terrain 40 x 227. Vendu à R. O. Desforges, prix \$450.

Lot 7-64, quartier Saint-Jean-Baptiste, terrain vacant 27 x 80. Vendu à Louis Brion dit Lapierre, prix \$150.

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

No. 236. Quartier St-Jacques, ruelle St-André, 1 boutique de menuisier à 2 1/2 étages 50 x 26, en madriers et en brique, couverture comble en ferblanc. Labrecque et Mercere, propriétaires.

No. 237. Quartier Ouest. No 122 du cadastre, rue St-Jean, 1 bâtisse pour bureaux à 4 étages 40 1/2 x 53, murs en pierre et en brique, couverture platé en tôle galvanisée. W. F. Lewis, propriétaire; A. Raza, architecte; Plante et Dubuc, maçons; T. et D. Kneen, charpentiers; Peltier et Bernard, briqueteurs.

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR

Boîte bureau de poste 1414.

**PERRAULT & MESNARD**

ARCHITECTES

11 et 14, Côte de la PLACE D'ARMES

M. PERRAULT. | A. MESSARD. Téléphone privé, 1630

**Representations Françaises.**  
**FRANCIS GIROUX**  
*Patronné par la Chambre de Commerce de Paris*  
**45, rue St-Sacrement (Frazer's Building)**  
**MONTREAL**

*Seul agent direct au Canada pour les maisons suivantes :*

<b>Épicerie, Produits alimentaires.</b> Risch & Cheminant, Paris, Conserves alimentaires. Dubois, Paris, Moutardes et Pickles. Rivoire et Carrot, Lyon, Pâtes alimentaires.	<b>Papeterie, Papiers et Encre.</b> Maunoury & Wolff, Paris, Papiers à lettre et autres, enveloppes. Baignol & Farjou, Paris, Plumes, crayons et porte-plumes. Forest-Vincent, Paris, Encres.
<b>Vins et Liqueurs.</b> Silliman, Bordeaux, Vins rouges et blancs. Galliot, Lyon, Liqueurs fines. Pellisson père, Cognac, Eaux de vie et Cognac.	<b>Couleurs, Matériel d'artistes.</b> Collineau & Cie, Paris, Argenteuil, Anilines. Lefranc & Cie, Paris, Couleurs en tubes et en poudre, matériel d'artistes.
<b>Confiserie, Fruits glacés, etc.</b> Parceller & Foulon, Clermont-Ferrand, Confitures, fruits glacés et confits.	<b>Produits Chimiques et Pharmaceutiques.</b> Paul Rousseau, Paris. Pinard, Paris et Amiel, Paris.
<b>Cirage.</b> Chavarriber, Paris, Cirage.	<b>Articles de nouveautés.</b> Falcimagne, Paris, Parapluies, Ombrelles. Malo & fils, Paris, Gants de peau.
<b>Parfumerie.</b> Coudray, Paris, Savons, Parfums et Eaux de Toilette, etc.	<b>Cuir, Cordonnerie.</b> Gelut, Paris, Cuir et articles pour cordonniers.
<b>Verrerie, Porcelaine et Cristallerie.</b> Raylon frères, Paris, Verrerie, Porcelaine, Faïence, Cristallerie, Flacons, etc.	<b>Lunetterie, Instruments scientifiques.</b> Société des Lunetiers, Paris, Lunettes, lorgnons, microscopes, jumelles de théâtre et marine, Instruments de mathématique, etc.
<b>Tissus.</b> Goujon, Paris, étoffes pour meubles et tentures.	<b>Chemins de fer.</b> Deauville, Petit-Bourg, matériel de chemins de fer, chemin de fer portatif.
<b>Ornements d'Église, Articles religieux.</b> Mazoyer, Balme & Cie, Paris, Chapelets, médaillons et articles religieux. Lengelé & Cie, Paris, Cylindres, globes, fleurs, etc.	<b>Carrosserie.</b> Anthony, à Levallois, près Paris.
<b>Statues religieuses en fonte.</b> A. Duranne, Paris, Statues religieuses en fonte. Alauzet & Cie, Paris, Presses lithographiques et typographiques. L. Paluvalé, Paris, Couleurs pour lithographie.	<b>Métaux ouvrés.</b> Sceller, à Voujaucourt, Fonte émaillée en tous genres. Coutellier, Paris, Ornements en zinc pour bâtiments. A. Duranne, Paris, Statues en fonte.

Collections complètes des dernières nouveautés de Lyon en soies fantaisie, peluches, velours, rubans, chausures, dentelles, drap d'or, franges, etc., etc. Soieries noires.  
Echantillonnage fait sur demande directement des premières fabriques françaises en tous articles.

**Atelier de Sculpture Ornementale**

*Décoration de plafonds, murs, etc., pour édifices publics et maisons d'habitation.*

**S. BROCHERIOU**

**No 299, rue Saint-Laurent, Montréal.**

Rosaces, Panneaux, Attributs, Médallions, Cartouches, Dessus de porte, Chapiteaux, Consoles, Angles de plafonds et leurs rinçaux, Agrafes, Moulures ornées, etc., etc., exécutés en plâtre, stuc, carton-pierre, stuc et ciment.  
Tous les modèles de ma maison sont entièrement nouveaux et ont été choisis par moi-même en Europe parmi les plus élégants, les plus riches et les plus beaux.

**PIANOS BAUS de New-York**

**WILLIS & Cie, 1824, Notre-Dame**  
**PRES LA RUE MCGILL, MONTREAL**

**Seuls agents pour la province de Québec.**  
 Les pianos Baus sont reconnus comme étant les meilleurs qui existent.  
**AUSSI AGENTS POUR**  
 Les premiers fabricants de pianos canadiens,  
 Les vrais orgues de Bell et les orgues d'Uxbridge,  
 et pour la machine à coudre *Wanzer médaille d'or.*

MM. Willis & Cie vendent probablement plus de pianos et d'orgues que toutes les autres agences canadiennes réunies.  
 Les prix sont aussi bas que peut le comporter la supériorité des articles offerts.

**CONDITIONS FACILES.**

**WILLIS & Cie, 1824, rue Notre-Dame, pres la rue McGill.**

**A. KEROACK Peter Ralston & Sons**

MARCHAND EN GROS DE

FABRICANTS ET MARCHANDS

DE

**Cuir, Peaux, Peaux de Veau, etc.** *Cuir Buff, Cuir fendus, etc.*

**No 18, RUE LEMOINE**  
**MONTREAL.**

**No 12, RUE LEMOINE**  
**MONTREAL.**

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE**  
**CONTRE LE FEU**  
**LA LANCASHIRE**

DE MANCHESTER, ANGLETERRE

CAPITAL SOUSCRIT

£2,729,860 Stg.

Propriétés de toute description assurées aux TAUX LES PLUS BAS.  
 Pertes promptement réglées et payées argent comptant. Pleine et entière satisfaction aux assurés.

Agents généraux: S. C. DUNCAN CLARK & Cie, Toronto, Ont.  
 BELLEAU & BÄMFORD, Agents,  
 No 260, rue St-Jacques, Montréal.  
 Téléphone No 1882.  
 Bureau à Québec:  
 Edifice Banque "Union,"  
 JAS. F. BELLEAU, Agent.

**Compagnie d'Assurance Royale**  
**D'ANGLETERRE.**

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

CAPITAL  
 PLACEMENTS

\$10,000,000  
 29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT,  
 WILLIAM TATLEY, Agents principaux et Gérants résidents.

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

**PROPRIETES FONCIERES**

*Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables.*

Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux.

Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences.

NOS VENTES SONT A L'ENCAN OU DE GRÉ A GRÉ.  
 CONDITIONS LIBÉRALES.

**PARENT FRERES, 46, rue Saint-Jacques.**

**FUMEZ LE**

**CIGARE MI ROSA**

**UN NOUVEAU HAVANE PUR**

**FAIT A LA MAIN.**

Quelque chose qui remplacera

— LES —

**HAVANES IMPORTES**

— FABRIQUÉ PAR —

La Fabrique de Cigares Crème-de-la-Crème.

**J. M. FORTIER**

**145 A 153, RUE ST MAURICE**  
**MONTREAL.**

**MACHINE A ECRIRE**

(The World Type Writer)

**Pour Correspondance Générale**

*SIMPLE, RAPIDE ET FACILE A APPRENDRE.*

Fait autant de travail que toute autre machine du genre sur le marché. Reconnue comme excellente par tous les hommes d'affaires.

En vente chez Dawson, Cadienx & Lérome, Granger, et tous les libraires de première classe. Demandez une circulaire à

**T. W. NESS, agent, 1610, rue Notre-Dame**  
**MONTREAL.**